



Soutenir l'économie sociale et solidaire :

Le SEMOCTOM propose aux structures locales de récupérer en déchèterie des objets qui pourraient être réparés et réutilisés.

3 associations ont déjà signé des conventions avec le syndicat.

• **La Quincaille**, association qui a un projet autour du bricolage responsable (laquincaille.org).

• **Jeun's Attitude** qui réalise des objets avec du bois de palettes. (jeunsattitude33.fr).

• **GIHP** mène des actions auprès des personnes en situation de perte d'autonomie (gihp-aquitaine.fr).

La Quincaille récupérant des matériaux à la déchèterie de St Léon



Tri des déchets alimentaires, objectif 2022

On estime à 75%, le nombre de foyers qui ne valorisent pas leurs biodéchets, or mis dans le bac gris, ces ressources partent en fumée dans les incinérateurs.

Ainsi le SEMOCTOM a mis en place en janvier 2020 à Beychac-et-Cailleau, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Saint-Loubès, une collecte pilote en porte à porte des déchets alimentaires : épiluchures, restes de viandes ou de poissons, coquillages et crustacés, marc de café, et restes de repas.

Des premiers résultats très encourageants !

Plus de 400 tonnes de déchets alimentaires ont ainsi pu être valorisées (29 kg/an/hab) soit une baisse de 30% de la quantité des ordures ménagères. Parallèlement, le tri des papiers et emballages augmente de +15%. Une première année compliquée (crise sanitaire, chaleurs) mais réussie. Bravo à tous les trieurs !



Bac marron de 60L destiné à la collecte des déchets alimentaires

Les projets 2021

Nouveau centre de transfert gravitaire et centre de sur-tri des encombrants.



Centre de transfert gravitaire

En août 2018, le centre de transfert du syndicat, point névralgique où transite les différents flux de déchets, était totalement ravagé par les flammes. Depuis juillet, une refonte totale de l'organisation du site est en cours et devrait se terminer en mars 2021. Au programme, la construction d'un nouveau centre de transfert gravitaire (OM et Tri) et d'un centre de sur-tri des encombrants.

Autres projets 2021 :

extension de la déchèterie de Tresses (aménagement d'une plateforme pour déposer végétaux, gravats, plâtre et d'autres filières liées à la construction).



Centre de sur-tri des encombrants



Infos pratiques

Besoin d'un bac, d'un composteur, d'une réparation ?

Contactez notre service équipements au **05 57 34 33 39** ou sur internet via un formulaire de demande sur www.semocotom.com



Un doute ?

Une question sur les déchets ?

05 57 34 53 20

ou www.semocotom.com



© IITEO



Consommons mieux, gaspillons moins
et ensemble construisons le monde de demain !



Votre
calendrier
de collecte
2021 est à
l'intérieur.



Édito Édito

Une nouvelle équipe est en place depuis le 31 juillet. 56 délégués syndicaux dont 13 vice-présidents m'accompagnent pour poursuivre les actions engagées.

Notre syndicat doit répondre aux objectifs très ambitieux de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, de réduction des déchets, notamment ceux incinérés. D'autant que les coûts de traitement vont fortement augmenter dès 2021, du fait, de la situation de monopole des unités de traitement et d'une politique fiscale visant à les réduire. Mais ce ne sont pas les seules raisons, les déchets enfouis (les encombrants) et les déchets végétaux pèsent aussi lourdement sur les charges du syndicat. Il est donc impératif de réduire tous nos déchets, en réduisant les ordures ménagères résiduelles (bac gris au couvercle bordeaux) et les encombrants.

Votre syndicat a engagé de nombreux projets en ce sens, la collecte des déchets alimentaires, les nouvelles filières dans les déchèteries ou les plateformes de broyage par exemple.

Bien que l'intérêt croissant envers l'environnement fournisse des raisons d'espérer, la réussite, pour répondre aux impératifs climatiques et stabiliser les contributions appelées, passera par les actions de chacun.

Tous les membres du syndicat sont engagés dans cette voie. Qu'ils soient ici remerciés pour avoir, dans le contexte si particulier de l'année 2020, assuré la continuité du service public.

Je vous souhaite avec l'ensemble des élus et des équipes du Semocotom tous mes vœux pour 2021. Prenez bien soin de vous.

Jean-François AUBRY
Président du SEMOCOTOM

Analyse d'une collecte d'ordures ménagères au SEMOCOTOM



Pour tout savoir sur nos déchets,
rendez-vous aux pages suivantes !



Des commissions ouvertes à tous !

La Commission « prévention » travaillera sur les solutions durables pour nos déchets et le développement des partenariats locaux (associatifs et/ou pédagogiques).

La Commission « valorisation et filières » développera les nouvelles filières et les moyens de mise en oeuvre locale pour limiter l'exportation des ressources (déchets organiques).

La Commission « collecte » interviendra sur la réorganisation du schéma de collecte et les des nouveaux dispositifs comme la collecte biodéchets.

La Commission « déchèteries et tri » suivra l'organisation des nouvelles filières déchèterie (jouets, articles de sports...), la conception du nouvel équipement de Saint-Caprais et le déploiement des nouvelles consignes de tri (2022).



Borne dans le loubesien

Vous avez envie de partager vos idées ? Venez construire avec nous le SEMOCOTOM de demain en vous inscrivant à une ou plusieurs de ces commissions !

services-administratifs@semocotom.com





Le coût des déchets (coût aidé TTC/tonne, matrice ComptaCoût® 2019)

Mode de collecte	Coût tonne/an	Coût habitant/an	Destination
Prévention / compostage -68kg		3,50€	Recyclé
Verre 37kg	40,17 €	1,39 €	Recyclé
Déchèteries 212kg	131,05€ €	24,75 €	Les encombrants : enfouis Le reste : recyclé
Tri 60kg	182,82 €	10,64 €	Recyclé
Ordures ménagères 228kg	255,00 €	59,51 €	Incinérées

Se tromper de filière coûte cher !
Par exemple, une bouteille en verre mise dans les ordures ménagères, en plus de ne pas être recyclée coûtera **6 fois** plus cher en coût de traitement...double peine !

COÛT AIDÉ TTC = 97€/an/hab

Coût aidé :
déduction faite des subventions et autres reventes de matériaux recyclables. Dommage, car environ la moitié des déchets incinérés ou enfouis pourraient être valorisés !

Les coûts de traitement des ordures ménagères vont augmenter ! Les incinérateurs sont gérés par une seule entreprise, VEOLIA, qui fixe ses tarifs sans concurrence. Ils sont en forte hausse +20% sur 2 ans. A cela s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes que les législateurs ont souhaité augmenter, dans un objectif de mobilisation autour de la réduction des déchets : de 3€/t en 2020 à 15€/t en 2025. Vous l'aurez compris, au-delà du défi environnemental, c'est un enjeu financier qui nous attend !

Autopsie d'une poubelle

A fin 2020, un habitant du SEMOCTOM aura jeté 228kg de déchets qui partiront directement à l'incinération.

Mais que contient-elle en fait ?

Plus de la moitié peut être triée et recyclée dans un composteur, dans le bac jaune, les bornes à verre ou textile et en déchèterie.

Nous pouvons encore réduire de presque **140 kg/an/hab** nos poubelles !



Le saviez-vous ?
Pour 10,50€, le SEMOCTOM met à votre disposition un kit pour faire du compostage à domicile.



Les chiffres du Tri 2020 :

Les dernières études montrent que le confinement nous a fait prendre conscience de notre production de déchets ménagers. C'est visible dans les tonnes collectées en 2020 au SEMOCTOM et dans la plupart des collectivités de France. Bien joué !

Le bac jaune
60 kg/an/hab
soit +5% de croissance

Les emballages en verre
37 kg/an/hab
soit +15% de croissance

Soit **97 kg/an/hab** de matériaux recyclables sauvés de l'incinération grâce à vos gestes de tri.

Bravo !

Le tri, c'est facile en déchèterie

Muni de votre SEMOCODE, vous pouvez recycler plus de 25 types de déchets (radiographies, capsules café, ampoules, piles, déchets électroniques...) + d'infos sur www.semoctom.com

Le secret pour bien trier ? Organisez votre visite :

Séparez les types de déchets avant de venir et en évitant de tout mélanger dans des sacs que vous serez obligé d'ouvrir une fois sur place.

Le SEMOCODE en quelques chiffres (année 2020) :

- 74 % des foyers équipés
- 5 visites en moyenne par an et par foyer
- 99.8 % des utilisateurs sont venus moins de 25 fois
- 565 kg apportés par an et par foyer



Idées et astuces

Broyer ou faire broyer ses branchages ? 3 possibilités

Pour réduire les coûts de traitement des déchets verts en déchèterie et les valoriser sur place, vous pouvez :



- 1 - Les broyer vous même avec une tondeuse ou un broyeur.
- 2 - Les faire broyer à domicile avec une association d'insertion ou un professionnel rendant ce service (sur devis).
- 3 - Venir sur des plateformes spéciales dans les communes qui ont pu mettre en place ce service. Contactez directement votre commune pour infos.

Imiter la nature...

Pailler, c'est couvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale. On peut pailler avec des tontes de gazon séchées, des feuilles mortes, des branches et des brindilles broyées, des fougères... cela permet de :

- retenir l'humidité, ce qui permet d'espacer les arrosages,
- protéger le sol en évitant son lessivage et son tassement sous l'action des fortes pluies,
- préserver du gel hivernal les plantes sensibles,
- retarder le développement des mauvaises herbes,
- servir de refuge aux insectes et aux auxiliaires bénéfiques pour les sols,
- de fertiliser la terre lorsque le paillage se décompose.

Pour aller plus loin :

« Composts et paillis pour un jardin sain, facile et productif » de Denis Pépin

COVID-19, les agents du SEMOCTOM toujours à vos côtés !

Dessins d'enfants, petits goûters, applaudissements... le confinement du printemps a fait battre le cœur de l'Entre-deux-Mers pour ces métiers qui habituellement passent un peu inaperçu. Nos agents ont mis du cœur à l'ouvrage pour être à la hauteur de vos espérances et vous remercier pour toutes les marques de solidarité dont vous avez fait preuve à leur égard.

Nouvelles bennes en déchèteries

Meubles, matelas, couettes et oreillers désormais sur les 6 déchèteries. Le plâtre sur 4 déchèteries : St Germain, St Léon, St Loubès et Béguey. Chaque année de nouvelles possibilités de trier !



Objectif 0 branchage !

Très fréquentes dans les jardins, les espèces à pousses rapides (lauriers, thuyas et Laylandii ...) sont en fait des arbres qui dépassent rapidement 8 mètres de hauteur. Il faudra les tailler et multiplier les trajets en déchèterie...

La solution, des haies arbustives et variées !

Il est conseillé d'utiliser des arbustes endémiques ou acclimatés comme l'aubépine, le cornouiller sanguin, l'oranger du Mexique, le houx... vous créez une barrière visuelle efficace et vous contribuez à la biodiversité. Finis les samedis à tailler sa haie et à courir à la déchèterie, vous allez enfin pouvoir profiter de votre beau jardin !

Le Semoctom vous accompagne, contactez-nous !



Exemple de haies arbustives

On peut pailler avec toutes sortes de matières végétales

